

Lettres patentes

Pour la crue des marches d'or
en d'argent en Dauphiné.

Du 13 aoust 1391.

Charles par la grace de Dieu
Roy de France, Dauphiné, de Viennois
notre aïeul et seul Jehan hazard
general maistre de monnoies
Salut et dilection Il est venu a notre
connoissance que les monnoies de
notre Dauphiné sont au point
de chommer pour le petit pris que
nous donnons aux changeurs et
marchands en quoy nous veulons le
peuple du dit pays pourvoir auoir
grand soulagement et il ne soit pourueu
et pour continuer le service de ditte

monnoies afin que le billon ne soit
porté en monnoies étrangères hors du
Dauphiné nous voulons en outre
mandour que tenton en Saure deluy ces
lettres veues vous faittes donner aux
dits changeurs et marchans par
toutes les monnoies du dit Dauphiné
par chacun marc d'or afin que
il wa apporté d'ores auant en dices
monnoies dix sols tournois ce
creue, outre le prix de soixante
six liures dix sols tournois que
vous y donnez apres ce et pour
chacun marc d'argent blanc aloz
à cinq deniers douze grains de ley
de argent le roy cinq sols tournois
de creue outre le prix de six
liures tournois.

Item pour chacun marc d'argent
et doubles petits parisis et petits
tournois quatre sols tournois

ainsi aurom le dit changeur
 de chacun mare d'or fin, sonant
 sept liures tournois espour mare
 d'argent ala ditte loy deemy deure
 douze gramme Six liures cinq solre
 tournois espour mare d'argent et
 doubles parisis et tournois et clover
 ou ditte clover toutes les boettes
 d'elles monnoies de nostre dieu
 Dalphine et jeees apotes en la
 chambre de nos monnoies a pair
 pour faire les comptes ainsi qu'il
 a été accoutumé et que nous l'avour
 ordonné et nous mandour aux
 gens du conseil du dieu Dalphine que
 ce soient en tout leur conseil
 confon et ayees de mestier en ayez
 lesquelz prix de mondit nous voulour
 estre alloues et exemptes de ce luy
 oueun a qui il appartient
 par nous auer et fauz genres
 nos comptes a pair, non obstant

ou domaine, mandement ou
deffense de contraindre Doune
a payer les 13. jour d'auil l'annee
grace 1391. es enobres regne les
auii signé par le roy d'alpin
a la relation du conseil Ferron.